

année scolaire 2020-2021 (cochez la case)

précédent la venue de votre enfant pour

attention vous devez nous prévenir de tout changement au minimum le jeudi

annuler la facturation

## ACCUEIL DE LOISIRS DE L'ANTONNIÈRE

accueilli sur le site de

Aigné La Milesse Saint-Saturnin

Notez dans la case la commune choisie.

L'ALSH se réserve le droit de changer le

3-12 ans

## MERC DU 6 JANVIER AU 17 FÉVRIER 2021

SUR ST-SATURNIN ET LA MILESSE

DIRECTRICES: BRIGITTE LE LOËT ET SERVANE MEHAT

Nom et prénom de l'enfant :....

ENFANT à inscrire tous les mercredis Je souhaite que mon enfant soit

M MR AM/R AM ou J (entourez le mode demandé)				en fonction ions le néce	des effectifs essitant.
M = Matin MR = Matin + repas AM/R = Repas + Après-midi	Date	s	Matin	Repas	Après- midi
AM = Après-midi J = Journée	06/	/01			
		/01			
Cochez les cases correspondant à vos besoins  Déclare avoir lu et approuvé le règlement intérieur de l'Accueil de loisirs.	20/	/01			
	27/	/01			
	03/	/02			
	10,	/02			
	17,	/02			
Signature parents :					
Cadre réservé à la direction					
Inscription prise le :			Р	or:	



## ACCUEIL DE LOISIRS DE L'ANTONNIÈRE

Aigné La Milesse Saint-Saturnin

3-12 ans

## **MERC DU 6 JANVIER AU 17 FÉVRIER 2021**

SUR ST-SATURNIN ET LA MILESSE

DIRECTRICES: BRIGITTE LE LOËT ET SERVANE MEHAT

Nom et prénom de l'enfant :					
AGE:Date de naissance:	Enfant scolarisé sur :				
Commune de la famille :	QF famille :				
ENFANT à inscrire tous les mercredis année scolaire 2020-2021 (cochez la case) attention vous devez nous prévenir de tout changement au minimum le jeudi	Je <u>souhaite</u> que mon enfant soit accueilli sur le site de				
précédent la venue de votre enfant pour annuler la facturation	Notez dans la case la commune choisie.				
M MR AM/R AM ou J (entourez le mode demandé)	L'ALSH se réserve le droit de changer le lieu d'accueil en fonction des effectifs et autres situations le nécessitant.				
M = Matin MR = Matin + repas	Dates Matin Renas Après-				

AM = Après-midi J = Journée

MR = Matin + repas AM/R = Repas + Après-midi

Cochez les cases correspondant à vos besoins



Déclare avoir lu et
approuvé le
règlement intérieur
de l'Accueil de
loisirs.

Dules	Maiii	kepus	midi
06/01			
13/01			
20/01			
27/01			
03/02			
10/02			
17/02			

Signature parents:

<u>Cadre réservé à la direction</u>	
Inscription prise le :	Par: